Ile de la Cité, vers la plus grosse promotion immobilière grâce à l’étincelle qui a mis le feu aux poutres

écrit par Christine Tasin | 26 avril 2019

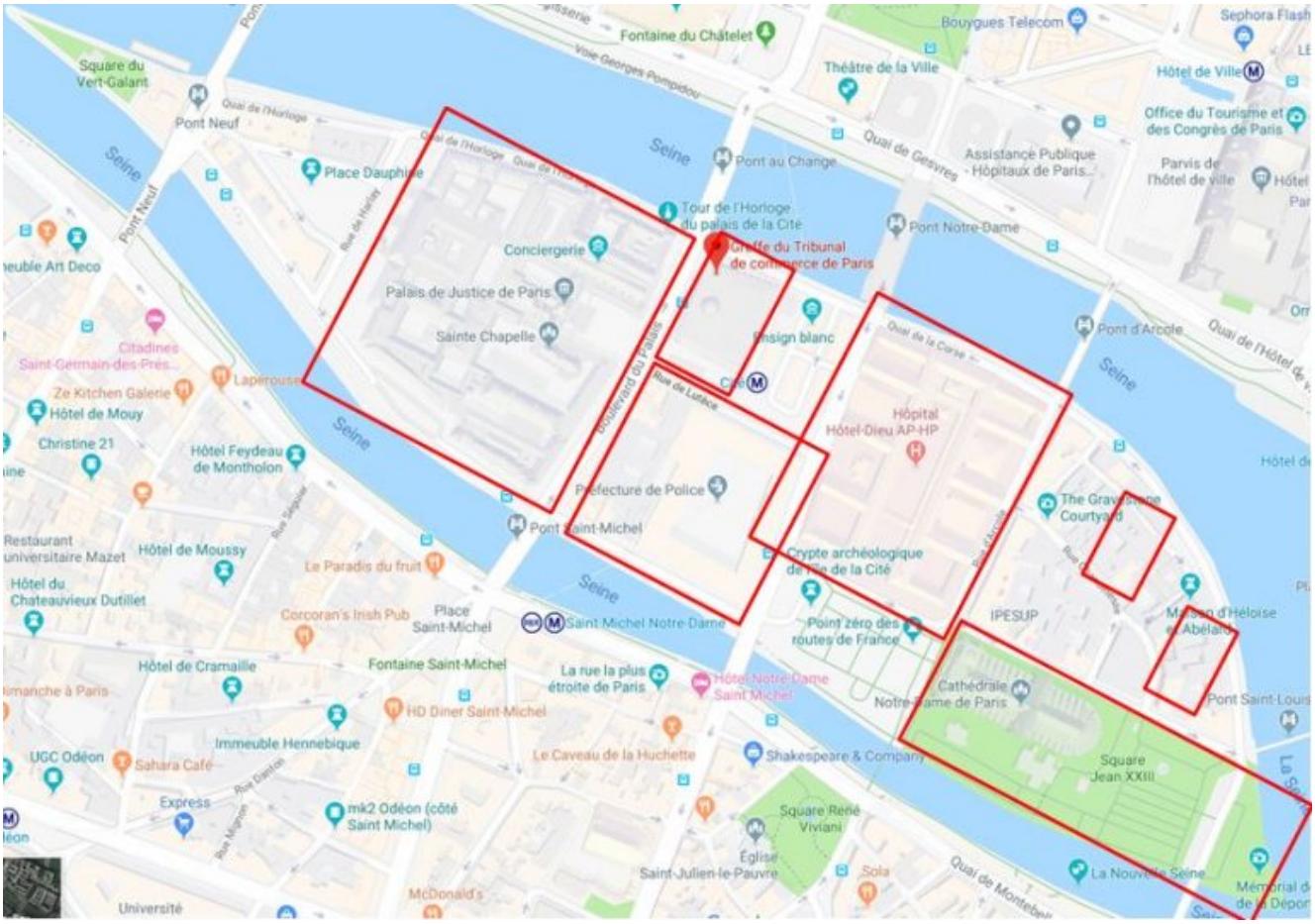

En complément des articles que nous avons publiés ces deux derniers jours pour attirer l’attention sur la « coïncidence » entre l’incendie de Notre-Dame et le projet de transformation de l’Ile de la Cité, projet qui était jusque-là en attente faute de moyens financiers, edito de Charles Sannat.

http://resistancerepublicaine.com/2019/04/24/ont-ils-brule-nd-pour-realiser-leur-pharaonique-projet-de-modernisation-de-lile-de-la-cite-pour-les-jo/

http://resistancerepublicaine.com/2019/04/25/sur-ces-docs-de-2

016-la-fleche-de-nd-est-transparente-comme-du-verre-et-son-toit-remplace-par-une-verriere/

http://resistancerepublicaine.com/2019/04/25/bernard-arnault-lvmh-faisait-deja-partie-en-2016-des-personnalites-se-penchant-sur-lavenir-de-notre-dame/

Comme il le dit, il faut accentuer la pression, laisser commentaires et tweets sur les comptes de Macron, des Ministères, des députés etc pour leur dire que nous ne sommes pas dupes et qu'ils ne pourront pas faire n'importe quoi.

«Ile de la Cité. Vers la plus grosse promotion immobilière grâce à l'étincelle qui a mis le feu aux poutres ! ! » L'édito de Charles SANNAT

par Charles Sannat | 25 Avr 2019 | A la une, Politique et économie | 33 commentaires

Mes chères impertinentes, mes chers impertinents,

Parfois, la vie est bien faite et les heureux hasards s'enchaînent de manière à rendre possible ce qui était difficile…

Tenez, prenez au hasard, cette histoire d'étincelle qui a mis le feu aux poutres de Notre-Dame.

Saviez-vous quel beau projet nous attend ?

Saviez-vous quelles belles œuvres immobilières sont dans les cartons ?

Non…

Allez, voilà de quoi rassasier votre curiosité… Nous avons là tous les ingrédients pour créer l'un des plus gros scandales

économiques et politiques de notre histoire récente

L’île de la Cité appartient en grande partie à l’Etat !

Par exemple sur l’île de la Cité vous trouvez l’ancien Palais de Justice, classé évidemment aux monuments historiques, et… qui ne sert plus à grand-chose depuis l’entrée en service du nouveau Palais de Justice dans le nord de Paris…

Je me demande ce que l’on va bien pouvoir faire de cet immense et superbe bâtiment…

Par exemple sur l’île de la Cité il y a le célèbre 36 quai des orfèvres… mais vous savez qu’il est presque vide lui aussi ? Ainsi, « en septembre 2017 – après le départ, en juin, de la Brigade criminelle et de la Brigade des stupéfiants (BS) –, les derniers services de la police judiciaire ont déménagé au Bastion dans la cité judiciaire de Paris près du nouveau tribunal de Paris, porte de Clichy. Seule la Brigade de recherche et d’intervention (BRI), nommée aussi l’« antigang », reste dans les locaux pour « intervenir plus vite en cas d’attaque terroriste ». Mais la BRI ne sera pas un problème, et nous lui trouverons bien une petite place aux Invalides par exemple, ou ce n’est pas les m² qui manquent !!

Je me demande ce que l’on va bien pouvoir faire de cet immense et superbe bâtiment…

Par exemple, l’Etat est propriétaire de la Conciergerie… vous savez l’ancienne prison où Louis XVI fut retenu avant de se faire raccourcir la tête. C’est beau la conciergerie et c’est grand.

Je me demande ce que l’on va bien pouvoir faire de cet immense et superbe bâtiment…

Encore un autre exemple, il y a un immense hôpital sur l’île de la Cité… c’est l’Hôtel Dieu… et cela coûte tellement cher

la médecine et les hôpitaux, et puis il y a le fameux trou de la sécu… Et puis, une telle surface mes amis, en plein cœur du cœur de la capitale… plus de 20000m²…. à 20 000 euros le m²… miam…

Je me demande ce que l'on va bien pouvoir faire de cet immense et superbe bâtiment…

Comme je ne suis pas avare, il y a encore un autre exemple et comme dans la pub « c'est pas fini », il y a aussi le Marché aux fleurs et le Marché aux oiseaux … Ils sont grands, très grands ces deux marchés…

Je me demande ce que l'on va bien pouvoir faire de ces immenses et superbes espaces…

Mais je vous avais dit que ce n'était pas fini ! Il y a aussi l'imposant Tribunal de Commerce… qui occupe une grande partie de l'île. De sublimes mètres carrés que l'on pourrait également sans doute occuper à des choses tellement plus rentables qu'à rendre des jugements ou des arbitrages sur des affaires commerciales triviales… Cela peut se faire de manière identique dans bien d'autres endroits moins luxueux. Franchement moi j'y ferais bien un grand palace à 5 000 euros la nuit la suite!

Enfin et pour terminer cette liste non exhaustive… Notre-Dame, appartient… à l'Etat et pas à l'église catholique…

Non exhaustive car il y a aussi le bureau des naturalisations de la préfecture de Paris, ou la compagnie motocycliste sans oublier une partie de l'école nationale de la magistrature… qui occupent quelques surfaces également… J'ai donc pris le plan de l'île et je vous ai mis en rouge toutes les zones appartenant à l'Etat ou au « para-public »… 90% de l'île de la Cité appartient à l'Etat, un Etat qui a besoin d'argent, de beaucoup d'argent et qui a là une occasion en « or » de transformer discrètement ses propriétés en poules aux œufs d'or…

Et bien si moi je me demande avec cette immense naïveté qui est la mienne ce que l'on pourrait bien faire de tous ces beaux bâtiments vidés progressivement de leur substance depuis 10 ans, les mamamouchis, eux, savent évidemment déjà ce qu'ils veulent en faire…

Transformer l'île de la Cité en un beau Disneyland à touristes

Oui parce qu'en réalité, la bataille autour d'une des plus grandes promotions immobilières de notre pays a déjà commencé et cela fait d'ailleurs quelques années.

Ainsi, la réhabilitation du parvis de l'hôpital Hôtel Dieu doit être confiée fin mai à un opérateur privé en vue de développer des activités commerciales… Et la Mairie de Paris « chercherait à pousser la candidature du groupe Quartus auprès de l'AP-HP, un choix qui ne fait pas l'unanimité ». Source ici

Au même moment, comme le rapporte cet article du Figaro, Martin Hirsch actuel Directeur Général de l'AP-HP «a proposé qu'une partie de l'Hôtel Dieu puisse être mobilisée pour permettre, le plus rapidement possible, le rayonnement du site», indique l'AP-HP dans un communiqué.

L'idée est de «pouvoir accueillir tout ce qui est muséal» afin que chacun puisse «accéder aux œuvres de Notre-Dame», a expliqué la direction à l'AFP. Cette offre de service pourrait «éventuellement» s'étendre aux besoins du futur chantier de rénovation du monument historique et des nombreux «compagnons qui devront venir y travailler». Source ici

On passe de l'hôpital au « muséal »… c'est joliment dit!

Quant au futur de l'île de la Cité, vous l'avez en image ici et sur le site Missioniledelacité.paris ici

Ce futur architectural et fondamentalement très commercial a

déjà été pensé et imaginé. Tous les détails sont connus et les choses progressivement se mettent en place pour permettre la réalisation de la plus colossale opération immobilière au centre de Paris, dans « le cœur du cœur », un endroit où le prix du mètre carré peut se négocier 20 000 euros au moment où vous lisez ces lignes, mais quel sera le prix futur de ces m2 là où les 14 millions de touristes qui passent chaque année, sont une ressource extraordinaire de profits potentiels? Ce mètre carré se négociera peut-être 40, 50 ou même 60 000 euros…

Imaginez 14 millions de touristes délestés légalement par le commerce d'une centaine d'euro par tête de pipe !! Cela commence à faire une sacrée rente annuelle.

Pour s'assurer que les sous rentrent bien, on a même prévu le renforcement du trafic fluvial et un débarcadère à K€ sur pattes, pardon à touristes.

Alors, cette histoire d'étincelle qui a mis le feu aux poutres arrive donc à point nommé pour accélérer la mutation de l'île de la Cité, le cœur du cœur de Paris.

Non pas que cet incendie soit volontaire, l'enquête le dira ou pas. Disons, plus prosaïquement que c'est comme les incendies de forêts dans le sud-est… il faut toujours savoir faire contre mauvaise fortune bon cœur, et bonnes affaires. Quand la forêt brûle, les immeubles poussent sur les ruines fumantes.

L'île de la Cité est un immense défi et enjeu, également pour les grandes entreprises du BTP et autres groupes immobiliers, des contrats aussi mirobolants permettent également de se rémunérer confortablement entre amis. Enfin, les JO de 2024 sont pour bientôt, et cela serait bien que tout soit prêt ou presque pour cette date là car si en plus Notre-Dame réouvre à l'occasion des JO ce sera l'occasion rêvée de faire la promotion mondiale de cette promotion immobilière où l'on vendra à 40 000 euros le m² faisant de l'île de la Cité l'un

des endroit les plus chers de la planète.

Une île musée appelée officiellement « L’île Monument ».

La question qui se pose, au-delà des aspects religieux consistant à savoir si des messes continueront ou pas à être célébrées à Notre-Dame, c’est bien le sujet des sous. Des très gros sous!

Parce qu’en filigrane, ce que j’évoque ici, c’est une possibilité de « privatiser » ce patrimoine et de dépecer des propriétés d’Etat de très grandes valeurs. Comme la Grèce a vendu ses îles, nous pourrions assister prochainement à une forme de mise en vente de l’île de la Cité.

Si le projet peut évidemment se discuter, et je n’y suis pas en soi opposé, au contraire, exploiter la mâne touristique est une bonne idée, j’aimerais savoir où vont aller les sous… Parce que rien n’empêche l’Etat, propriétaire, de réaliser les travaux nécessaires et de louer à des exploitants privés en restant propriétaire et en percevant des loyers plantureux qui alimenteraient les caisses de l’Etat et profiteraient ainsi à tous.

J’ai comme dans l’idée que l’on va plutôt vendre à vil prix, et c’est là qu’il va falloir regarder attentivement ce qu’il se passera… mais pas que!!

Projet de loi pour contourner les règles sur les marchés publics!!

Comme nos mamamouchis sont assez prévisibles, il était assez évident qu’ils allaient essayer de tripatouiller un tantinet, mais comme les mamamouchis des générations précédentes s’étaient fait prendre tous les doigts dans le pot de confiture nous avions passé des lois et nous avons désormais tout un code et des règlements pour passer les marchés publics.

C’est très pénible la loi.

Pas pour nous les gueux, surtout le gueux en gilet jaune, ou le pauvre bougre qui roule à 53 au lieu de 50. Là la loi est dure et intraitable.

Pour ceux d’en haut, impossible de tripatouiller en toute sérénité juridique.

Du coup, vous savez quoi?

On va tout simplement légiférer par ordonnance (sans vote des députés) pour pouvoir se passer des règles des marchés publics. On est donc en train de nous préparer une impunité juridique pour masquer des fraudes potentiellement monstrueuses.

Voici ce que dit cet article de France Info « Ce projet de loi, qui vise à reconstruire la cathédrale en cinq ans, devrait permettre au gouvernement de passer outre des obligations en matière de marchés publics et de lois de protection du patrimoine ». Source ici

Peut-être que Macron est très pressé, les groupe du BTP aussi, et les copains des grosses entreprises qui auront les concessions également, mais moi, je vois une cathédrale de 850 ans… et je ne suis pas du tout pressé de la reconstruire et je ne vois pas pourquoi cela devrait forcément être fait en 5 ans…

Ha, si je vois, comme il faut reconstruire en 5 ans, et que l’on est pressé il faut se donner les moyens de le faire et donc retirer tous les gardes fou qui permettent globalement d’éviter que les abus ne soient vraiment trop importants.

Le délai de 5 ans fixé par le Président devient l’alibi justifiant toutes les lois d’exceptions.

Je suis évidemment ahuri par ce que je vois et par ce qui se dessine. Il n’y a qu’en faisant circuler cette information et

ce type d’analyse que l’on peut forcer le gouvernement à reculer. Il faut dire « nous vous voyons ». « Nous comprenons ». Et je compte sur chacun de vous pour informer le plus grand nombre.

La seule manière pour que le poison du soupçon (ou du complotisme) ne s’insinue pas est de faire en sorte qu’il ne puisse pas y avoir de soupçon, par une véritable transparence, par une séparation des pouvoirs et par des systèmes de contrôles. Mais là ce n’est visiblement pas le cas!

Ce n’est plus une république, sinon bananière.

La république n’est plus, mais Vive la France.

Il est déjà trop tard, mais tout n’est pas perdu. Préparez-vous !

Charles SANNAT

https://insolentiae.com/ile-de-la-cite-vers-la-plus-grosse-promotion-immobiliere-grace-a-letincelle-qui-a-mis-le-feu-aux-poutres-ledito-de-charles-sannat/